



Club de Tir à l'Arc depuis 1964

Archers de CAEN

COSEC Albert 1^{er} – Avenue Albert 1^{er} – 14000 Caen



Les Archers de CAEN ont le plaisir de vous inviter au concours TAE qu'ils organisent au Stade de la Colline aux Oiseaux – rue des Mouettes – 14000 CAEN
Ce concours sera le support du Championnat Départemental du Calvados

Samedi 3 et dimanche 4 Juin 2023

Pour vous rendre à notre compétition, suivre les directions « Colline aux Oiseaux » ou « Mémorial » (voir plan joint et itinéraire fléché)

Horaires :

	Samedi Après-midi		Dimanche matin	Dimanche après-midi
Ouverture du greffe	13H00		8H00	13H30
Inspection du matériel	durant le passage au greffe		durant le passage au greffe	durant le passage au greffe
Entraînement sur cible (30 minutes)	13H15 / 13H45		8H15 / 8H45	13H45 / 14H15
Début des tirs	14H00		9H00	14H30

Déroulement des tirs : 2 x 6 volées de 6 flèches en 4 mns – Rythme A – B – C

Blasons :

(Catégories, distances de tir et blasons conformément à la réglementation FFTA en vigueur)

Catégories	TIR INTERNATIONAL (FITA)		TIR NATIONAL (Fédéral)	
	Arc classique	Arc à poulie	Arc classique	Arc à poulie
	Distances - Blasons	Distances - Blasons	Distances - Blasons	Distances - Blasons
Débutants	20 m à 40 m - 80 cm**			
Poussins (U11)	20 m – 80 cm			
Benjamins (U13)	30 m – 80 cm		20 m – 80 cm	
Minimes (U15)	40 m – 80 cm		30 m – 80 cm	
Cadets (U18)	60 m – 122 cm	50 m – 80 cm *	50 m – 122 cm	50 m – 122 cm
Juniors (U21)	70 m – 122 cm	50 m – 80 cm *	50 m – 122 cm	50 m – 122 cm
Seniors S1	70 m – 122 cm	50 m – 80 cm *	50 m – 122 cm	50 m – 122 cm
Seniors S2	70 m – 122 cm	50 m – 80 cm *	50 m – 122 cm	50 m – 122 cm
Seniors S3	60 m – 122 cm	50 m – 80 cm *	50 m – 122 cm	50 m – 122 cm

* Blason 80 cm réduit à 6 zones

** La catégorie Débutant regroupe les Benjamins (20 m), les Minimes (30 m) et les Cadets (40 m) dans leur 1^{er} année.



Engagements :

Toutes catégories : 8 € ; 2 départs : 15 € ; 3 départs : 20 €
Toute inscription non décommandée à l'avance sera due (sauf cas de force majeure).

Les inscriptions doivent être faites **UNIQUEMENT** sur le site des archers de Caen :

<https://www.archers-caen.fr/actualite/inscription-tae-2023-des-archers-de-caen>

Ou : archers.caen@gmail.com

et ce avant le **31 Mai 2022**.

Règlement inscriptions :



Par carte bancaire sur le site internet des archers de Caen
ou par chèque bancaire (sur place)

Arbitrage :

Arbitre principal : REINHART J. M.

Arbitres adjoints : GAUNEAU P., MOTREFF D., MARC Jean Pierre

Arbitres en formation : DARCILLON C., LEREBOURG T.

Greffe :

La licence de la saison en cours ou une pièce d'identité (avec photo) vous sera demandée au greffe. Pour les poussins, conditions selon réglementation FFTA

Tenue de club selon règlement FFTA. La tenue de sponsor est autorisée sous condition de contrat.

il est interdit de fumer ou vapoter dans l'enceinte sportive.

Proclamation des résultats et remise des récompenses le dimanche soir

Buvette

Sandwichs, Saucisses, Frites, Boissons, Confiseries

Accès et plan :



Stade de la Colline aux Oiseaux - Rue des Mouettes – 14000 Caen



Agréée Jeunesse et Sports n° 14.531 - F.F.T.A. n° 0914003

Site Internet : <http://www.archers-caen.fr> - Mail : archers.caen@gmail.com - Tel : 06 67 45 31 14